RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Portail Formation

Évaluer l'état de conservation des habitats naturels dans le cadre de Natura 2000

Domaine

Domaine 05.6.Méthode de travail pour la connaissance des milieux

Date

Du24/06/2025
Au27/06/2025

Durée

Jours: 4.00
Heures: 21.00

Lieu principal

Centre de formation du Paraclet - (80)

Autre(s) lieu(x)

Tout voir

Numéro de session

S-00103

Contact administratif

Thibault MIYAGI
[redacted]
thibault.miyagi@ofb.gouv.fr

Responsable pédagogique

FABRICE BOSCA
[redacted]
fabrice.bosca@ofb.gouv.

Pédagogie

Programme

1.Cadrage conceptuel et juridique, identification de facteurs d'influence sur les habitats et d'indicateurs à suivre, présentation d'habitats, concepts liés à l'évaluation de l'état de conservation et des méthodes.
2. Application des méthodes, Life Anthropofens et cas concret d'utilisation d'une méthode d'évaluation

Objectifs

1. Comprendre les notions d'habitat, d'état de conservation et les concepts liés à l'évaluation de l'état de conservation
2. Élaborer et appliquer une méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats

Pré-requis

Aucun

Méthodes et supports

1.Apports théoriques, ateliers, travaux pratiques sur le terrain

2. Apports théoriques, travaux pratiques sur le terrain, étude de cas, exercices

Public concerné

Inspecteur de l'environnement, Technicien, Agents des Parcs nationaux, Agents OFB, Agents Réserves Naturelles, Animateur Natura 2000, Chargé(e) de mission Natura 2000, Chargé(e) d'études scientifiques.
Formations spécifiques et réservées au public Natura 2000
Formation labellisée NATURA 2000

Informations complémentaires

Modalités d'évaluation : échanges, exercices d'identification sur le terrain, application d'une méthode d'évaluation à l'échelle du polygone d'habitat, mise en pratique
Attention : La validation de votre demande ne vaut pas inscription définitive. Une sélection peut être réalisée par le service formation de l'OFB. Toutes les candidatures seront examinées au cas par cas.

Arbitrage (convocation ou refus) : 4 à 6 semaines avant le début d'entrée en formation
N'attendez pas l'obtention d'un devis pour vous inscrire. Une demande validée ne vaut pas engagement administratif et financier de votre structure. Elle peut être annulée à tout moment sans conséquences (ex : refus de l'employeur).

Planning

DATE DE DÉBUT : 24/06/2025

TYPE DE PLANNIFICATION : Continue

DATE DE FIN : 27/06/2025

LIEU PRINCIPAL : Centre de formation du Paraclet - (80)

DURÉE (H/J) : 21:00/4.00

Séquences

DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN	HEURE DE DÉBUT	HEURE DE FIN	DURÉE (H)	LIEU PRINCIPAL

24/06/25	24/06/25	14:30	18:30	4	Centre de formation du Paraclet - (80)
25/06/25	25/06/25	09:00	18:30	7	Centre de formation du Paraclet - (80)
26/06/25	26/06/25	09:00	18:30	7	Centre de formation du Paraclet - (80)
27/06/25	27/06/25	09:00	12:30	3.5	Centre de formation du Paraclet - (80)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTION DE FORMATION